



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2011/41

Objet : Demande de subvention relative à l'installation d'un équipement portuaire sur Chadenas

L'an deux mille onze, le 16 septembre 2011, à 15h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire en Mairie de Savines-le-Lac, salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 16 septembre
2011

Date de convocation :
Le 26 aout 2011

NOMBRE DE MEMBRES

Effectif statutaire : 21

En exercice : 21

Suffrages exprimés : 11

Secrétaire de Séance :
Madame Christine MAXIMIN

Auxiliaire Secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA
(Directeur)

Etaient Présents :

Représentants de l'Embrunais : **Monsieur Jean-Pierre GANDOIS** (Maire de Crots), **Monsieur Marc ZANETTO** (Maire de Saint-André d'Embrun), **Monsieur Michel BAUDRY** (suppléant de Mme EYMEOD), **Madame Christine MAXIMIN** (Suppléante de M. BERNARD)

Représentant du Pays de Serre-Ponçon : **Madame Catherine SAUMONT**

Représentants du Savinois - Serre-Ponçon : **Monsieur Daniel BOSQUET** (1^{er} Adjoint du Sauze-du-Lac, suppléant de Madame GRENARD), **Madame Valérie ROSSI** (Maire de Puy Sanières)

Représentant de Charges : **Monsieur Claude VINCENT** (Conseiller municipal)

Représentants du Conseil Général des Hautes-Alpes : **Monsieur Joel BONNAFOUX**, **Monsieur Victor BERENGUEL**, **Monsieur Richard SIRI**

Etaient présents et invités :

Monsieur Michel BAUDRY (Conseiller communautaire de l'Embrunais), Monsieur Alain ZURBACH (EDF), Madame Jackie ANZIANI (Communauté de Communes Embrunais).

Etaient représentés :

Madame Chantal EYMEOD (Maire d'Embrun), Monsieur Jean BERNARD (Maire de Baratier), Madame Valérie GRENARD (Maire du Sauze-du-Lac)

Etaient excusés :

Monsieur Bernard ALLARD LATOUR, Monsieur Jean-Louis PONCET, Monsieur Michel ROY, Monsieur Jean-Marie BERNARD, Monsieur Bernard JAUSSAUD, Monsieur Christian GRAGLIA, Monsieur Roger DIDIER, Monsieur Louis MASSOT, Monsieur Albert MOULLET, Monsieur Alain FARDELLA, Monsieur Jean-Claude FEUTRIER, Monsieur Alain DURAND, Monsieur Joël GIRAUD, Monsieur Henry PIGNOLY, Madame Stéphanie LAMOUREUX, Monsieur Michel LANFRANCHI, Madame Henriette MARTINEZ, Monsieur Dominique ROUX, Monsieur Jean Claude FERMIER, Monsieur Rémi COSTORIER

Exposé des motifs :

Le Président se félicite de la finalisation du chantier de terrassement considérable qui, initié depuis les premières études en 2002, a permis la réalisation d'un chenal de navigation protégé par un merlon portuaire sur Chadenas ainsi que la création d'un espace paysager à forte valeur ajoutée le long du plan d'eau d'Embrun. Au-delà des actes de vandalisme déplorés ce printemps, ces aménagements constituent de l'avis partagé une réelle réussite reposant sur les efforts solidaires du S.M.A.D.E.S.E.P. à destination des collectivités et acteurs de la queue de retenue en branche « Durance ».

Le Président constate toutefois que l'ouvrage réalisé réclame pour une finalisation complète l'installation d'équipements portuaires, permettant de répondre à une demande locale importante et de générer des recettes susceptibles d'amortir un partie des investissements à produire. Compte tenu des besoins d'aménagements existant également en grand nombre sur les autres secteurs du lac, il propose aux membres du comité syndical de n'envisager pour l'heure qu'une première tranche d'investissements limités aux seuls équipements d'accueil nautique (ponton et mise à l'eau). Afin de rendre cette opération réalisable, il demeure également nécessaire d'obtenir le soutien de partenaires financeurs, au premiers rangs desquels figure la Région que ce soit au titre du programme de développement solidaire des activités de pleine nature ou pour le développement global de la plaisance et de l'offre portuaire.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté préfectoral n°2003-276-1 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention du 16 juin 2008 souscrite entre E.D.F. et le S.M.A.D.E.S.E.P. ;
- La convention régionale de développement solidaire et durable des activités de pleine nature signée entre la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le S.M.A.D.E.S.E.P.

CONSIDERANT :

- Les missions et les compétences reconnues au S.M.A.D.E.S.E.P. par arrêté préfectoral et conventions susvisés ;
- L'importance de l'aménagement réalisé à ce jour sur le secteur de Chadenas / queue de retenue de Serre-Ponçon ;
- La nécessité d'y apporter des travaux complémentaires, afin d'apporter une offre portuaire réelle et de répondre en conséquence à aux besoins exprimés par les usagers et socioprofessionnels du site ;

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 16 septembre 2011 :

- **APPROUVE**, en tant que maître d'ouvrage de l'opération « Equipement portuaire de Chadenas » le contenu de ce projet exposé par le Président et en particulier son plan de financement tel qu'il est précisé ci-dessous :

| Recettes | Dépenses |
|---|---|
| Financements publics (40%) Région PACA : 48 000,00 € | Ponton d'accueil (40 places) : 100 000,00 € |
| Autofinancement (60%) 72 000,00 € | Confortement de la rampe de mise à l'eau : 20 000,00 € |
| Total : 120.000 € | Coût total : 120.000 € HT |

- **AUTORISE** le Président du S.M.A.D.E.S.E.P. à solliciter les concours publics qui y correspondent et mener toutes les démarches nécessaires pour finaliser cette opération.

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

**Le Président,
Victor BERENGUE**



Extrait du registre des délibérations N° 2011/41 Page2/2

Membres Adhérents :
Conseil Général des Hautes-Alpes,
Communauté de communes de l'Embrunais, Communauté de communes du Savinois Serre-Ponçon,
Communauté de communes du Pays de Serre-Ponçon, Commune de Chorges.